

# Présentation du rapport du Contrôle général des armées du 18 juin 2014 (CGA Jean TENNERONI)

## Evaluation du nombre de ressortissants ONAC-VG: bilan et perspectives



# La précédente évaluation de 1998

Dernier rapport date de 1998 (Inspection générale des anciens combattants).

Le nombre de ressortissants avait été évalué à 4,6 millions avec une répartition à 2,4 millions d'ayants droit et 2,2 millions d'ayants cause. A l'époque des prévisions avaient été établies (2,8 millions pour 2013, ce qui n'est pas trop éloigné de l'estimation de 3 millions d'aujourd'hui).

Mais, il demeure un besoin avéré de disposer d'éléments statistiques précis pour un établissement dans le cadre de son COP et au-delà

# Les difficultés

- Pas de suivi particulier depuis 1998 (hormis les cartes distribuées telles que celles des combattants 8 963 825 dont la moitié en 14-18)
- Des sources budgétaires fiables mais très partielles
- Des doubles titres à ne compter qu'une fois (CC/TRN; anciens combattants / Invalides de guerre, etc.)
- Et 14 catégories de ressortissants dans le code des PMIVG

## 14 catégories génériques et historiques (article D432 du CPMIVG)

- « Invalides et pensionnés de guerre ;**
- Anciens combattants ;**
- Combattants volontaires de la Résistance ;**
- Veuves pensionnées ou qui auraient bénéficié d'une pension militaire ou civile, si elles n'avaient pas opté pour un autre régime de pension ;**
- Ascendants de militaires ou de civils morts pour la France ;**
- Pupilles de la Nation et orphelins de guerre ;**
- Anciens déportés et internés ;**
- Anciens prisonniers de guerre ;**
- Patriotes proscrits et contraints à résidence forcée en pays ennemi ou en territoire occupé ;**
- Réfractaires ;**
- Patriotes transférés en Allemagne ;**
- Victimes civiles de la guerre ;**
- Personnes contraintes en pays ennemi, en territoire étranger occupé par l'ennemi, ou en territoire français annexé par l'ennemi, victimes de la captivité en Algérie, titulaires du titre de reconnaissance de la Nation, prisonniers du Viet-minh ;**
- Veuves de titulaires de la carte du combattant ou de bénéficiaires du présent code. »**

# La méthode

- Les 14 catégories ont été regroupées en trois grandes familles:
  - Les combattants et assimilés;
  - Les invalides et victimes de guerre;
  - Les ayants cause
- Accès à des sources budgétaires plus fines (bases de données du Service de retraites de l'Etat transmises à la sous-direction des pensions (PMI et leurs ayants cause) et à l'ONAC (RC)
- Recours à des bilans officiels, études historiques et sociologiques, outils démographiques (tables de mortalité prospectives de l'INED. taux de nuptialité). etc.

# Plan du rapport

1. Les anciens combattants et assimilés
2. Les invalides et victimes de guerre
3. Les ayants cause
4. La mise en perspective de ces résultats dans le cadre du COP (2014-2018)

Conseil d'administration de l'ONAC du  
lundi 20 octobre 2014

# Les résultats par grandes familles de ressortissants

Soit une baisse de 21% sur les 5 prochaines années et 38,5% sur 10 ans

	2013	2018	2023
<b>Total Anciens Combattants</b>	<b>1 419 300</b>	<b>1 187 400</b>	<b>922 400</b>
PMI et PVC hors double titre et VG non pensionnées	131 500	93 000	64 200
<i>Total des PMI et PVC VG non pensionnées (pour mémoire)</i>	229 800	173 800	125 500
<b>Total des ayants droit</b>	<b>1 550 800 (52%)</b>	<b>1 280 400 (54,4%)</b>	<b>986 600 (53,7%)</b>
Ayants cause PMI et PVC	80 200	72 300	45 800
Veuves de ressortissants	1 128 400	799 500	655 300
Orphelins de guerre	222 700	200 600	147 100
<b>Total des ayants cause</b>	<b>1 431 300</b>	<b>1 072 400</b>	<b>848 200</b>

<b>Total des ressortissants</b>	<b>2 982 100</b>	<b>2 352 800</b>	<b>1 834 800</b>
---------------------------------	------------------	------------------	------------------

Conseil d'administration de l'ONAC du  
lundi 20 octobre 2014



Contrôle  
Général des  
Armées



# Les bénéficiaires de la retraite du combattant selon le conflit d'origine répertorié

Conflits avant AFN (Avant 1939, 2eGM, Indochine)	10,8%
AFN (Algérie ,Tunisie, Maroc)	80,7%
OPEX	2,5%
Ressortissant d'Etat ayant accédé à l'indépendance	6%
<b>Total</b>	<b>1 200 185</b>

# Quelques éléments supplémentaires

- Le total des TRN se situe autour de 165 000 (dont 140 000 OPEX);
- Le total OPEX (avec les RC): 215 000 en 2013 et estimé à 248 000 en 2018 et 277 000 en 2023); la moyenne des entrées pour l'avenir tourne autour de 7 000 par an
- Les ressortissants des anciens territoires français: 71 000 en 2013; 46 000 en 2018 et 12 000 en 2023

# Evolution Anciens combattants

	<b>Effectifs 2013</b>	<b>Effectifs 2018</b>	<b>Effectifs 2023</b>
<b>Retraites du combattant (hors flux d'entrées)</b>	<b>1 194 800</b>	<b>938 300</b>	<b>646 600</b>
Autres CC et TRN	224 500	249 100	275 800
Anciens combattants	1 419 300	1 187 400	922 400

Conseil d'administration de l'ONAC du  
lundi 20 octobre 2014

# Analyse

- La présente évaluation fixe le nombre de ces ressortissants à 1 329 500 (et à 1 410 300 avec ceux qui ont aussi une PMI) ce qui est supérieur de 7% à ce que l'on prévoyait en 1998 pour 2013
- Les effectifs des anciens combattants par rapport l'ensemble des ressortissants devraient en représenter la moitié jusqu'en 2023, par la suite ils seront minoritaires.
- Dans les cinq années à venir le monde combattant va perdre de l'ordre de 16% de ses effectifs et cette tendance va s'amplifier de 2018 à 2023 avec une diminution de plus de 22%. Globalement sur dix ans la chute des effectifs combattants devraient être de plus d'un tiers (35,01%).

# PMI

	<b>Effectif 2013</b>	<b>Effectif 2018</b>	<b>Effectif 2023</b>
<b>PMI et PVC hors cristallisés (hors double titre avec CC et TRN)</b>	<b>181 400 (91 600)</b>	<b>152 300 (76 500)</b>	<b>121 200 (60 900)</b>
PMI cristallisés (hors double titre)	12 700 (4 200)	8 100 (2 700)	2 000 (700)
Total général PMI VCG hors double titre	95 800	79 200	61 600
Total autres victimes	35 700	13 300	2 300

# Analyse

Globalement en passant de plus de 212 000 à 123 500 en dix ans le nombre de cette famille de ressortissants chute de 44,18%, ce qui est amplifié si l'on ne compte pas les invalides qui cumulent avec une CC ou une TRN (-51,18%).

Les PMI cristallisées et les titres liés à la seconde guerre mondiale sont les plus affectés. Les PMI et les VG ne diminuent que d'un tiers sur dix ans et de l'ordre de 16% entre 2013-2018 et 21% pour les cinq années suivantes.

# Les ayants cause des PMI et VG

	<b>Effectifs 2013</b>	<b>Effectifs 2018</b>	<b>Effectifs 2023</b>
<b>Veuves PMI et de guerre</b>	<b>73 631</b>	<b>66 300</b>	<b>40 700</b>
Ascendants	3 698	3 300	2 600
Orphelins PMI	2 872	2 700	2 500
<b>Total ayants cause de PMI</b>	<b>80 201</b>	<b>72 300</b>	<b>45 800</b>

Conseil d'administration de l'ONAC du  
lundi 20 octobre 2014



Contrôle  
Général des  
Armées



# Estimation des orphelins de guerre »

Nombre d'orphelins de guerre	1998 (IGAC)	2007 (rapport Audouin)	2013	2018	2023
14-18	164 700	5 700	2 140	50	
39-45	229 200	198 500	179 763	162 954	112 492
Indochine Corée	26 800	25 100	23 858	21 416	19 187
Algérie	16 900	16 000	16 033	15 105	14 203
Nouveaux conflits	300	1 300	900	1 070	1 220
<b>Total</b>	<b>437 900</b>	<b>246 600</b>	<b>222 694</b>	<b>200 595</b>	<b>147 102</b>
<b>Total arrondi</b>		<b>246 600</b>	<b>222 700</b>	<b>200 600</b>	<b>147 100</b>

Les orphelins de guerre étaient estimés à 437.900 en 1998 (moyenne d'âge + élevé) et 246.600 en 2007 (rapport Audouin) mais recours à des tables de mortalité mixtes et prospectives

# Evolution des ayants cause

	<b>Effectif 2013</b>	<b>Effectif 2018</b>	<b>Effectif 2023</b>
<b>Total ayants cause PMI</b>	<b>80 200</b>	<b>72 300</b>	<b>45 800</b>
<b>Total veuves de ressortissants Onac</b>	<b>1 128 400</b>	<b>799 500</b>	<b>655 300</b>
<b>Orphelins</b>	<b>222 700</b>	<b>200 600</b>	<b>147 100</b>
<b>Total ayants cause</b>	<b>1 431 300</b>	<b>1 072 400</b>	<b>848 200</b>

Conseil d'administration de l'ONAC du  
lundi 20 octobre 2014

# Bilan global des veuves de combattants

	<b>Veuves 2013</b>	<b>Veuves 2018</b>	<b>Veuves 2023</b>
<b>Avant 1945</b>	<b>655 854</b>	<b>282 666</b>	<b>64 262</b>
<b>Indo</b>	80 201	80 710	63 701
<b>AFN</b>	343 128	395 743	486 801
<b>OPEX</b>	1 552	3 990	7 085
<b>TOTAL</b>	<b>1 080 734</b>	<b>763 109</b>	<b>621 849</b>
<b>TOTAL arrondi</b>	<b>1 080 700</b>	<b>763 100</b>	<b>621 800</b>

# Récapitulatif des ayants cause

	Effectif 2013	Effectif 2018	Effectif 2023
<b>Total ayants cause PMI</b>	<b>80 200</b>	<b>72 300</b>	<b>45 800</b>
Total veuves de ressortissants Onac	1 128 400	799 500	655 300
orphelins	222 700	200 600	147 100
<b>Total ayants cause</b>	<b>1 431 300</b>	<b>1 072 400</b>	<b>848 200</b>

Conseil d'administration de l'ONAC du  
lundi 20 octobre 2014

# Analyse des ayants cause

Le nombre d'ayants cause devrait diminuer de 40,68% en dix ans, dont 23,62% pour les cinq prochaines années et de 22,03% pour les suivantes. Ce résultat peut être expliqué par la baisse de plus de 40% aussi bien pour les veuves PMIVG (-44,72%) que pour les veuves de ressortissants ONAC (-41,85%).

Pour ces dernières, la très forte baisse des veuves de ressortissants de la seconde guerre mondiale (-90,20% en dix ans) est compensée principalement par l'augmentation des veuves de ressortissants des conflits d'AFN (+ 41,87% en dix ans).

Le nombre d'orphelins diminue dans une moindre mesure de près de 10% dans les cinq prochaines années et d'un tiers pour dix ans.

# Meilleure connaissance de ses ressortissants

- Nécessité d'une évaluation périodique de ses ressortissants par l'ONAC VGB et d'une connaissance locale afin de mieux adapter le maillage territorial
- Deux gros départements à plus de 80.000 (Bouches-du Rhône et le Nord) et d'autres Var (75.000, Gironde et Rhône à plus de 60.000) et d'autres à moins de 10.000 (Creuse, Cantal, Lozère, Ariège, DOM)
- Nécessité de mieux intégrer la dernière génération du feu (carte du combattant, représentation, aide aux anciens militaires en situation de précarité)

Conseil d'administration de l'ONAC du  
lundi 20 octobre 2014



Contrôle  
Général des  
Armées

